



ACTU ECOPARC

Rétrospective des travaux

Voirie de l'Allée Royale et abords du château

Au cours de l'été 2013, des travaux de réfection de voirie ont été réalisés sur l'allée royale, accès à Ecoparc depuis Montrieux-en-Sologne, et aux abords du château. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas.

Toiture du château

Des travaux d'entretien devant être effectués au niveau de l'ensemble de la toiture du château de Villemorant, la réfection de l'aile droite a été réalisée par la Sarl Blanche au mois d'août 2013 pour minimiser la gêne occasionnée pour les entreprises locataires. Une deuxième tranche de travaux est prévue en 2014 pour la réfection de l'aile gauche.

Abattage d'arbres

Suite au diagnostic des arbres situés sur Ecoparc réalisé par l'Office National des Forêts, près de 200 arbres ont été abattus pour des raisons sanitaires et/ou de sécurité. Les arbres abattus vont être transformés en plaquettes forestières et vont pouvoir alimenter le réseau de chaleur d'Ecoparc.

Ecoparc labellisée Zone d'activité Très Haut Débit

Grâce à la fibre optique et au Nœud de Raccordement d'Abonnés Haut débit (NRA HD) présents sur Ecoparc les entreprises de la ZA Ecoparc peuvent avoir accès à des offres SDSL 8Mbit/s et ADSL 20Mbit/s. L'étude confiée au bureau d'études Setics a mis en avant que le reclassement de la commune de Neung sur Beuvron en zone dense par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) permettrait une régulation des tarifs pour proposer des offres de raccordement optique sur Ecoparc à des tarifs raisonnables.

Des démarches ont donc été engagées dans ce sens et l'ARCEP a validé, courant décembre 2012, le reclassement de la zone de Neung-sur-Beuvron en zone dense. Ce reclassement offre la possibilité aux entreprises d'ECOPARC de souscrire des offres THD à des tarifs « catalogues ». Afin de valoriser la possibilité de bénéficier du Très Haut Débit sur Ecoparc, un dossier a été déposé auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie pour l'obtention du Label Zone d'activités Très Haut Débit.

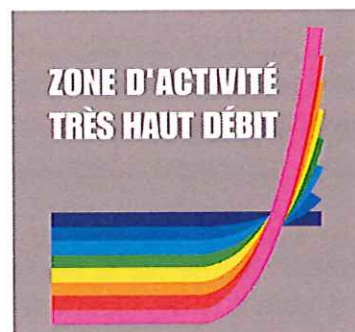
Ecoparc a été labellisée "Zone d'activité Très Haut Débit" en fin d'année 2013.



**Agenda
de l'ECOPARC**

**27 janvier 2014
à 17h30 :**

**Cérémonie des
voeux au château**



1ère participation au Défi inter-entreprises

Une équipe "Ecoparc" a participé au 19ème défi inter-entreprises organisé à Chambord le 20 septembre 2013.

L'équipe composée de Magalie Mollet et Frédéric Loyau de Fiabitat, Thierry Toutain de Display Center et Alexandre Delporte de la Communauté de communes est arrivée 298ème sur 400 équipes participantes après un relais avec course à pied de 3,5 km, VVT de 7 km et 600 m de canoë.

Ce moment convivial et sportif a été apprécié par les participants. Avis aux amateurs pour une prochaine édition !



Vidéo sur Ecoparc

Afin de promouvoir le site d'Ecoparc, une vidéo de présentation a été réalisée par l'entreprise CT Prod ainsi que des interviews de chefs d'entreprise. Nous vous remercions pour votre contribution et vous invitons à découvrir la vidéo à l'occasion des vœux... La vidéo sera intégrée sur le nouveau site internet d'Ecoparc dont la mise en ligne est prévue mi-février.



Marine Charrier et Alexandre Delporte ont rejoint l'équipe de la communauté de communes

Alexandre Delporte a été recruté dans le cadre d'un emploi d'avenir pour l'entretien des espaces verts à mi-temps sur Ecoparc et à mi-temps à l'EHPAD de l'Orée des Pins.

Marine Charrier a rejoint l'équipe administrative en novembre 2013 pour assurer les missions de secrétariat, communication et tourisme au sein de la communauté de communes.

DES ENTREPRISES AU TOP !

Deux entreprises d'Ecoparc ont été primées le 12 décembre dernier aux Tops de l'entreprise organisés par la Nouvelle République en partenariat avec le Conseil général et la Chambre de commerce et d'industrie, en collaboration avec la chambre de métiers et de l'artisanat, la chambre d'agriculture, le MEDEF et la CGPME :

-B+HOME pour le Top « Oser Entreprendre »

-PACK 3.0 pour le Top « Création d'entreprise » et le Top de l'année 2013.



Restauration sur Ecoparc

A l'arrière du château :

Lundi : Fantasia formule Kebab (06-89-47-64-98)

Jeudi : Mum's galette assortiment de galettes et crêpes (06-28-81-31-99). Arrêt pour 4 semaines à compter du jeudi 23 janvier (la date de reprise sera confirmée par mail).

Plats à emporter :

Le restaurant La Margot'ine à Montrieux en Sologne propose maintenant des plats à emporter : une formule unique du lundi au vendredi (hors mercredis et jours fériés) uniquement pour le déjeuner composé d'un plat et d'un dessert pour 7€. La commande peut être passée le jour même jusqu'à 10h maximum et retirée avant 12h. (02 54 76 03 12).

A noter que dans le cadre du projet de réhabilitation du bâtiment "imprimerie", il est envisagé une extension intégrant une salle de réchauffe ouverte aux entreprises d'Ecoparc.

Des tarifs de location attractifs

Ecoparc pratique depuis sa création une politique tarifaire progressive et attractive pour accompagner les créateurs d'entreprises dans leur projet avec un loyer moyen de 6,65 € HT/m²/mois pour un bureau et 1,95 € HT/m²/mois pour un atelier.

Le conseil communautaire du 29 octobre 2013 a révisé à la baisse les tarifs de location au-delà de la période du bail précaire consenti aux créateurs :

- 9,50 € HT/m²/mois pour un ou plusieurs bureaux
- 10,30 € HT/m²/mois pour la location d'un bâtiment de bureaux
- 3,75 € HT/m²/mois pour la location d'un atelier relais.